



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le lycée LYCEE PIERRE DU TERRAIL,
l'académie de Grenoble et la région Auvergne-Rhône-Alpes

2018 - 2022



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Lycée
Pierre du Terrail
Pontcharra

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

1 - DIAGNOSTIC

2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

4 - LES INDICATEURS

5 - ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET RÉGION)

6 - DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

PRÉAMBULE

En Auvergne-Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves. Cette collaboration s'articule autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

Les parties entendent ainsi promouvoir en tout premier lieu les valeurs et les principes de la République tel que le principe de laïcité. Elles s'engagent également à préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, ouverts sur le monde, à favoriser l'innovation dans le système éducatif, l'autonomie des établissements et leur adaptation aux postes et aux enjeux multiples du système éducatif.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des lycées, le contrat d'objectif tripartite permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 - DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties. Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques de l'établissement, du public accueilli et inscription territoriale

Le lycée Pierre du Terrail est situé en zone rurale dans un cadre naturel et architectural privilégié, mais relativement isolé, avec un secteur de recrutement étendu et hétérogène, plutôt socialement favorisé. L'ambiance générale est plutôt agréable et facile. Le lycée est attractif et affiche une bonne réussite globale. Les élèves paraissent heureux dans leur grande majorité dans un lieu de vie qu'ils apprécient. La stabilité des personnels et leur investissement favorisent le sentiment d'appartenance, l'identité du lycée est forte. Au plan du contexte éducatif, le « Droit aux parents » expérimenté par certains collèges du secteur permet désormais un accès en seconde aux collégiens fragiles.

2/ Points d'appui et d'amélioration

Les points d'appui et d'amélioration sont :

a) Les acquis positifs du contrat d'objectifs précédent :

- la bienveillance dans l'évaluation des enseignants à l'encontre d'une image élitiste et le professionnalisme dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers,
- la volonté de mettre en œuvre les articulations avec la 3ème et avec le supérieur,
- l'accompagnement des élèves visible par la baisse sensible du taux de redoublement en seconde,
- la richesse et la diversité des projets culturels et scientifiques pour compenser l'isolement du lycée,
- l'implication diverse dans les actions d'orientation contre le manque d'ambition des élèves

b) La qualité des services vie scolaire, documentation, santé, secrétariat qui favorise et facilite le climat scolaire et la continuité éducative,

c) Les avancées de la restructuration du lycée : bâtiment Granier, gymnase provisoire, démarrage de la construction du bâtiment de restauration scolaire et d'internat

d) L'entretien et la gestion des locaux et des équipements, la restauration scolaire qui participent avec ses personnels au sentiment d'accueil et de bien-être.

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

La problématique résulte de l'analyse des points d'appui, mais aussi des points faibles du lycée en prenant en compte les spécificités de son contexte, les évolutions constatées, le niveau de réalisation des objectifs fixés précédemment.

Au regard des indicateurs de réussite du contrat d'objectifs précédent, ces **points faibles** sont les suivants, concernant les élèves et les ressources humaines :

- Le tutorat entre élèves n'a pas été réalisé à hauteur des attendus alors que le précédent contrat l'affichait dans ses stratégies.
- En seconde, compte tenu du renouvellement du public accueilli et de la lourdeur des effectifs des classes, on constate une « pression » locale génératrice de stress chez un nombre conséquent d'élèves et jusqu'à des pathologies (phobies scolaires...).
- Pour le post-bac, les actions sont dispersées et démontrent un manque de cohérence globale.
- Le cadre horaire ne permet pas d'heures de vie de classe dans les EDT des élèves et des professeurs principaux.

- On note une certaine difficulté et des résistances à admettre l'hétérogénéité du nouveau public accueilli qui impliquerait l'adaptation des pratiques pédagogiques.
- Les formations d'initiative locale propres au lycée sont insuffisantes pour accompagner les évolutions pédagogiques recherchées à l'exemple de celle d'Emisphère.
- Il n'a pas de temps de concertation institutionnel par équipe (heures de concertation prévues dans l'EDT, faute de marge, laissant les initiatives aux bonnes volontés et à la salle des professeurs.
- Le dialogue n'est pas toujours serein entre les personnels et avec les services administratifs ou avec la direction.
- Le lycée vit une période d'instabilité des services administratifs.

La réflexion sur le contexte, les appuis, les faiblesses conduisent à dégager la problématique principale suivante : elle concerne la prise en charge de la population plus fragile arrivant du collège et les réponses à apporter pour l'accompagner vers la réussite. Comment faire pour atteindre cet objectif :

- en termes d'apprentissage scolaire,
- en termes de comportement adapté,
- en termes d'enjeux d'orientation positive.

Le lycée a évolué, ce nouveau public plus hétérogène questionne le fonctionnement pédagogique habituel et les pratiques. Cette confrontation génère concomitamment, du désarroi chez certains enseignants et un stress pathologique chez certains élèves. Il faut aussi y répondre en termes de bien-être et de vivre ensemble qui pourraient être menacés.

Les améliorations constatées sur les axes de progrès 2014-18 devront résoudre entre 2018 et 2022, l'intégration de cette nouvelle donne, répondre aux sens et priorités des actions, projets et choix d'autonomie pédagogiques à faire pour favoriser la réussite de ce nouveau public tout en maintenant l'excellence des résultats grâce à une démarche généralisée autant collective, que personnelle vers une évolution des pratiques de différenciation pédagogique. Cette problématique se prolonge en première dans les choix entre la filière générale et la filière technologique qui est à revaloriser.

2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **Objectif 1 : Conduire sans rupture une continuité collège-lycée en particulier pour les élèves fragiles de seconde**

Il s'agit de :

- Apporter des réponses adaptées aux difficultés des élèves, repérés par un diagnostic précoce,
- Consolider les compétences du tronc commun et donner les outils méthodologiques tout en permettant à ceux qui le peuvent, d'aller plus loin dans les approfondissements,
- Affiner les caractéristiques des élèves pour mieux les prendre en charge.

➤ **Objectif 2 : Accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours personnel d'avenir ambitieux et adapté dès la seconde.**

Il s'agit de :

- Rendre l'élève acteur de l'élaboration progressive de son projet,
- Diversifier ses expériences pour élargir ses choix,
- Accompagner l'élève dans la cohérence de son projet et sa capacité à réussir.

➤ **Objectif 3 : Favoriser la citoyenneté et une plus grande autonomie des élèves conjuguant bien-être et ouverture culturelle.**

Il s'agit de :

- Conserver le bien-être des élèves dans un climat scolaire favorable aux études comme à la vie lycéenne,
- Préparer les élèves à devenir des citoyens cultivés, éclairés, critiques, solidaires et écoresponsables,
- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie et de l'intelligence collective au plan des compétences scolaires comme extrascolaires,
- Favoriser leur mobilité internationale.

3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

Leviers transversaux

- Les leviers stratégiques transversaux :

Dès la rentrée, il conviendra de :

- Intégrer des temps de concertation pour les personnels et des heures de vie de classe pour les élèves
- Renforcer la culture du numérique par des usages intelligents et sécurisés
- Donner aux élèves les outils méthodologiques pour apprendre et réinvestir
- Définir annuellement les besoins en formation d'initiative territoriale en lien avec le COT et leur prolongement dans le cadre du bassin du Grésivaudan et des collèges du secteur de recrutement.

Objectif 1 : Conduire sans rupture une continuité collège-lycée en particulier pour les élèves fragiles de seconde

- Les leviers par niveau structurant

Il conviendra d'opérer par niveau pour :

a) Au niveau de la classe :

- Accentuer les méthodes et moyens de différenciation pédagogique en classe,
- Concentrer davantage les moyens pour l'accompagnement personnalisé et pour les dispositifs de soutien ponctuel sur le niveau de seconde,
- Déployer plus particulièrement ces moyens sur le tronc commun,
- Utiliser les outils numériques permettant un travail et une évaluation formative plus personnalisés.

b) Au niveau des élèves

- Repérer précocement les élèves en difficultés ou à besoins particuliers,
- Croiser l'accompagnement personnalisé avec le test de positionnement sur la maîtrise de la langue,
- Donner des accès supplémentaires au numérique pour les élèves en dehors des cours,
- Mettre en place le tutorat entre élèves en 2de dès le 2ème trimestre,
- Donner à l'élèves les outils méthodologiques pour apprendre, techniques de prises de notes, lecture, mémorisation, concentration etc., intégrant l'apport des neurosciences cognitives
- Engager les parents dans la réflexion sur les intentions d'orientation des élèves.

c) Au niveau des équipes

- Travailler à la mise en place de projets d'équipe et singulièrement en STMG, pour développer une dynamique de projet, mutualiser et s'ouvrir à l'interdisciplinarité,

d) Au niveau secteur de recrutement et du mini-bassin,

- Renforcer l'articulation avec les collèges sur les attendus du lycée en 2de GT et sur les compétences acquises en collège, via la liaison collège lycée.

Objectif 2 : Accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours personnel d'avenir ambitieux et adapté dès la seconde.

- Les leviers d'une politique en cohérence avec les objectifs académiques et nationaux

Il conviendra de :

- Formaliser la construction du parcours personnel d'avenir, à chaque étape de recherche, d'expérience ou de projet, en préconisant un carnet de bord pour en garder les traces qui aideront à la cohérence des choix et à la motivation dans l'engagement (exemple : Folios ...).
- Mobiliser largement tous les acteurs concernés (élèves, parents, professeurs principaux, autres enseignants, CPE, PSyEN, lycées professionnels et autres voies technologiques, partenaires du supérieurs, anciens élèves ...).
- Mettre en place des ateliers préparant au post-bac (ateliers sciences po, ateliers prépa sciences, atelier prépa gestion etc.).
- Donner du sens au parcours en valorisant les formations choisies qu'elles soient professionnelles, technologiques ou générales.
- Favoriser les passerelles.
- Promouvoir l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux formations notamment scientifiques.
- Mettre en place une politique cohérente de mini-stages en seconde.
- Préparer les élèves dès la première à la fiche avenir (méthodes, autonomie, capacité à s'investir, engagement et esprit d'initiative, cohérence et capacité à réussir) et à leur profil (résultats, éventail des choix, motivations, ambitions).
- Améliorer la communication de ce qui se fait au lycée notamment dans la cadre du continuum (-3+3) pour le faire connaître, valoriser et généraliser à toutes les classes.
- Penser à l'ouverture d'une autre filière technologique au lycée et à un BTS pour revaloriser les choix en filière tertiaire.

Objectif 3 : Favoriser la citoyenneté et une plus grande autonomie des élèves conjuguant bien-être et ouverture culturelle.

- Les leviers conduisant vers un nouveau lycée préparant mieux les futurs citoyens

Il conviendra de :

- Préparer les élèves à devenir des citoyens cultivés, éclairés, critiques, solidaires, éco-responsables et ouverts au monde,
- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie et de l'intelligence collective au plan des compétences scolaires comme extrascolaires en valorisant les initiatives des élèves grâce à la promotion des activités du CVL et de la MDL (Challenge Bayard et Carnaval notamment),
- Avancer sur la labélisation du lycée comme éco-lycée en profitant de la restructuration en cours,
- Mettre en place des ateliers favorisant une meilleure estime de soi, la confiance en soi (atelier de sophrologie),
- Favoriser les ateliers qui contribuent au vivre ensemble par l'art (atelier de danse, club musique ...), de l'AS et par le sport (AS-UNSS), projeter une journée des talents,
- Soutenir l'ouverture culturelle, scientifique, artistique et sportive et les partenariats,
- Promouvoir la mobilité internationale grâce aux échanges scolaires, à la participation aux voyages
- Reconnaître les personnels engagés dans la conduite de projets,
- Transcrire dans le budget annuel l'objectif 3 en se donnant les moyens financiers pour faciliter les déplacements sur les lieux de culture
- Favoriser le sentiment d'appartenance au lycée

4 - LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible

➤ Objectif 1 : Conduire sans rupture une continuité collège-lycée en particulier pour les élèves fragiles de seconde

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'accès 2nde au baccalauréat GT	80	85
Taux d'accès de la Terminale au bac GT et valeurs ajoutées	1	2
Synthèse des taux de passage post-2nd GT	7.7	3

Taux d'accès 2nde au baccalauréat GT

Pertinence : indicateur de cohorte

Taux d'accès de la Terminale au bac GT et valeurs ajoutées

Pertinence : Maintien du taux d'accès au baccalauréat général et technologique et hausse du taux de réussite au bac technologique

Synthèse des taux de passage post-2nd GT

Pertinence : Droit des parents - Décisions d'orientation - Taux de correspondance entre vœux définitifs des parents et propositions du conseil de classe en fin de seconde

➤ Objectif 2 : Accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours personnel d'avenir ambitieux et adapté dès la seconde.

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre de mini-stages demandés en seconde et de passerelles	15	25
Nombre d'actions et d'heures consacrées à la liaison 3ème – 2de	2	7
Baisse du taux de non poursuite post-bac en STMG	27.9	13
Taux de passage de Terminale GT en CPGE	12.4	14.4
Taux de passage de Terminale GT en STS	23.26	35

Taux de passage de Terminale GT en CPGE

Pertinence : Ambition des élèves des séries générales

Taux de passage de Terminale GT en STS

Pertinence : Ambition des élèves de la série STMG - Devenir des bacheliers - Baisse du taux de non poursuite post-bac en STMG

➤ Objectif 3 : Favoriser la citoyenneté et une plus grande autonomie des élèves conjuguant bien-être et ouverture culturelle.

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nouveau bac : nombre d'élèves présentant une option facultative	163	170
politique culturelle	2	5
construction du parcours citoyen	2	4

5 - ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET RÉGION)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

➤ **FORMATIONS**

La FTLV propose à l'établissement de planifier sa stratégie de formation sur les 4 ans du contrat et de demander des Formations d'Initiatives Territoriales (FIT) dans les 4 axes de culture commune :

Faire réussir tous les élèves

Numérique et innovation

Valeurs de la république

Ouverture sur le monde

Au regard des objectifs et leviers stratégiques, ainsi que des demandes formulées, les thèmes des formations identifiés sont :

1-différenciation pédagogique (dont école bienveillante)

2-mise en projet de l'élève

D'autres thèmes de formation peuvent également être demandés pour répondre aux différents besoins de l'établissement pendant la durée du contrat.

➤ **EXPERTISE-CONSEIL**

-Sur une proposition d'ouverture d'une nouvelle filière technologique (exemple ST2S)

-Sur une proposition d'ouverture d'un BTS (ex. technico commercial)

-Appui du DAN

Région

6 - DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

Ce contrat prend effet à partir du 1er septembre 2018 (ou à la date de la dernière signature si elle est ultérieure). Il expire à la date du 31 août 2022. Il est procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

<p>A, le</p> <p>Le chef d'établissement</p>	<p>A, le</p> <p>La rectrice de l'academie de Grenoble</p>
<p>A Lyon, le</p> <p>Le Président de la région Auvergne Rhône Alpes</p> <p>Laurent WAUQUIEZ</p>	